



Webinaire de présentation des programmes de l'Université Franco Italienne

20 janvier 2025

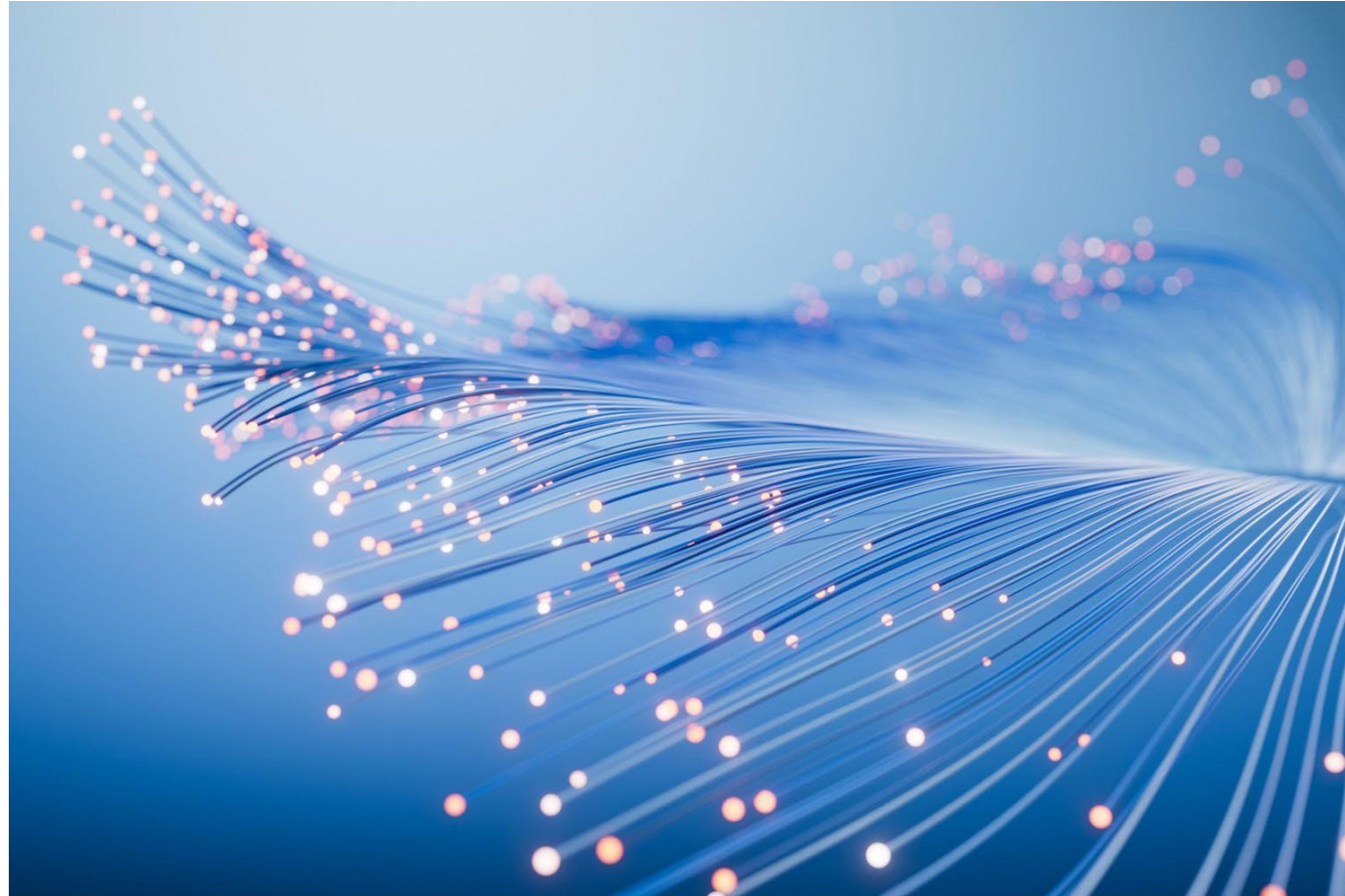
Qu'est-ce que l'UFI ?

- ➔ Institution binationale de promotion de la collaboration universitaire et scientifique France / Italie
- ➔ Programmes de financement
- ■ Sièges français à l'Université Grenoble Alpes
- ■ Sièges italiens à l'Université de Turin

Programmes de financements UFI

Programme	Finalité
Vinci	Mobilité pour public étudiant, doctorant, enseignant, chercheur
Chaires franco-italiennes	<ul style="list-style-type: none"> ● Echange de professeur·es invité·es ● Courtes mobilités étudiantes, doctorantes et/ou post-doctorantes ● Evènements relatifs à la thématique du projet
PHC Galilée	Mobilité de chercheur·es pour des projets de recherche conjoints
Label scientifique	Initiatives de grand intérêt culturel et scientifique
Prix de thèse en cotutelle	Prime les meilleurs travaux de thèse en cotutelle bénéficiaires du programme Vinci

1. Programme Vinci



1.1. Programme Vinci – Chapitre 1 : Master binationaux

→ finance la mobilité France/Italie pour publics étudiants et enseignants

Type de financement

Chapitre 1

Financements pour doubles diplômes ou diplômes conjoints de Master / Laurea Magistrale

3 projets 

3 projets 

30 000 € par projet

Modalités de candidatures

➔ Dépôt de candidature

Candidature présentée par la/le responsable du Master binational prévoyant la délivrance de doubles diplômes ou de diplômes conjoints

➔ Dépenses admissibles

Mobilité des étudiant·es et des enseignant·es
Perfectionnement linguistique

1.2. Programme Vinci – Chapitre 2

Aides à la mobilité pour thèses en cotutelle

→ finance la mobilité France/Italie pour doctorant·es inscrits en thèse en cotutelle

Type de financement

Chapitre 2

Aides à la mobilité pour thèses de doctorat en cotutelle

De 4 000 à 6 000 € par projet

Modalités de candidatures

→ Dépôt de candidature

Candidature présentée par la/le doctorant·e inscrit·e en France et en Italie, au maximum en 2^{ème} année de thèse, ayant une convention de cotutelle

→ Dépenses admissibles

Frais de déplacements France-Italie et Italie-France, frais d'hébergement et de restauration en Italie

1.3. Programme Vinci – Chapitre 3

Contrats doctoraux pour thèses en cotutelle

→ finance la mobilité France/Italie pour doctorant·es inscrits en thèse en cotutelle

Type de financement

Chapitre 3

Contrats doctoraux pour thèses en cotutelle /
Borse triennali di dottorato in cotutela

3 projets 

3 projets 

≈ 87 000 € par contrat doctoral 

Modalités de candidatures

→ Dépôt de candidature

Candidature présentée par la direction de l'école doctorale pour l'attribution d'un contrat doctoral / borsa triennale

→ Financement : allocation doctorale de 3 ans à un·e doctorant·e inscrit·e en cotutelle
Contrat doctoral établi par l'établissement français ou Assegno di ricerca établi par l'université italienne

1.4. Programme Vinci – Chapitre 4

Soutiens au parcours professionnel postdoctoral

→ finance la mobilité France/Italie pour postdoc

Type de financement

Chapitre 4

Soutiens au parcours professionnel postdoctoral

2 projets 

25 000 € par projet

Modalités de candidatures

→ Candidature présentée par la direction d'un laboratoire ou centre de recherche

→ Financement annuel pour l'insertion professionnelle d'un·e docteur·e ayant soutenu sa thèse en cotutelle franco-italienne dans les 2 années précédant l'AAP

→ Période d'activité de recherche de 4 mois à 1 an auprès de l'institution partenaire

1.5. Programme Vinci – Calendrier 2025

Publication AAP	11 décembre 2024
Date limite	12 février 2025 à 12h00 – midi
Résultats	juin 2025
Début du projet/financement	Septembre 2025

2. Programme Chaires franco-italiennes



2.1. Programme Chaires franco-italiennes



2.2. Programme Chaires franco-italiennes - Dépenses admissibles

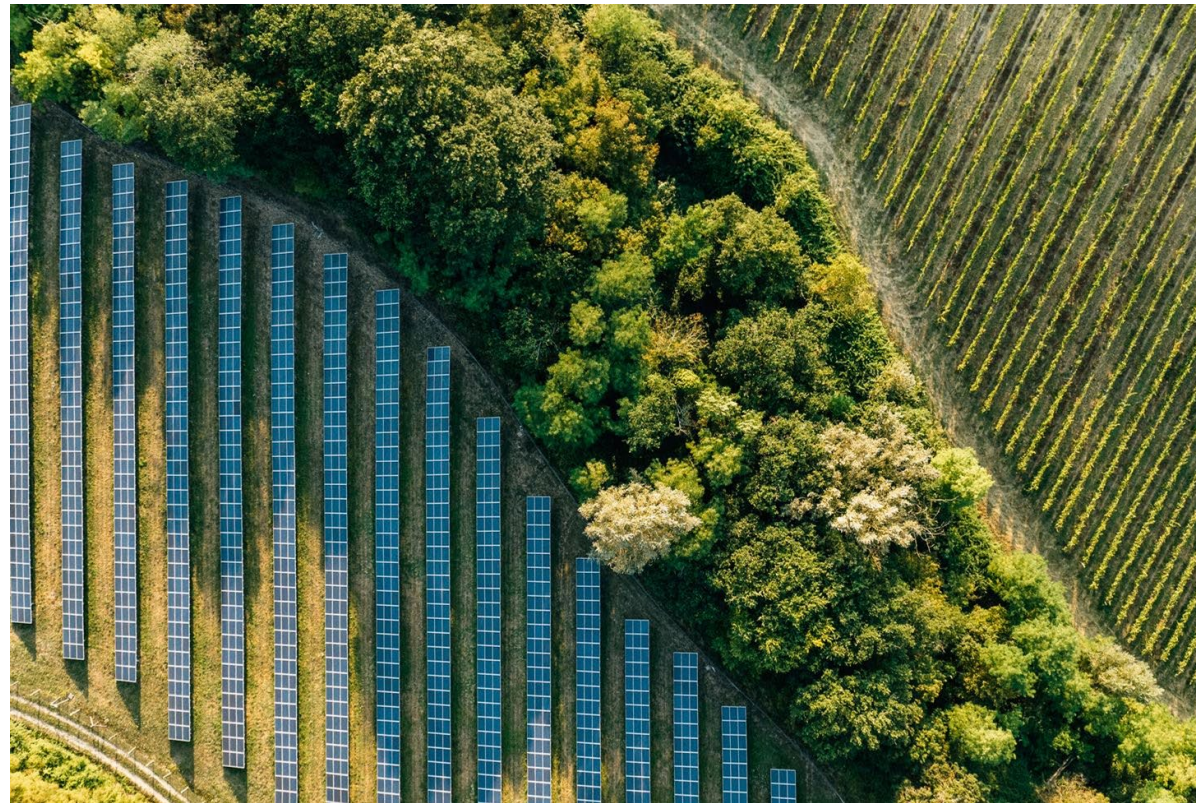
Candidatures déposées par des **enseignant·es, chercheurs, chercheuses** issues d'Établissements d'enseignement supérieur et recherche en France et en Italie

Type d'activité	Dépenses admissibles
A) Echange de professeur·es invité·es	<ul style="list-style-type: none"> ● Rétribution des professeur·es invité·es ● Frais de mobilité (transports France/Italie, hébergement, restauration) Financement maximum : 24 000 €
B) Mobilités étudiantes, doctorantes et/ou postdoc	Frais de mobilité (transports France/Italie, hébergement, restauration)
C) Initiatives de grand intérêt culturel et scientifique	Frais d'organisation Financement maximum pour les activités B+C : 9 000 €

2.3. Programme Chaires franco-italiennes - Calendrier 2025

Publication AAP	15 janvier 2025
Date limite	14 mars 2025 à 12h00 – midi
Résultats	juin 2025
Période de déroulement des activités	2025-2026 et 2026-2027

3. Programme PHC Galilée



3.1. Programme PHC Galilée



2.2. Programme PHC Galilée – Candidatures et dépenses admissibles

Candidatures déposées par des **groupes de recherche** issus d'Établissements d'enseignement supérieur et centres de recherche en France et en Italie

La candidature doit être co-déposée :

- groupe de recherche italien → candidature sur le site web de l'UIF
- groupe de recherche français → candidature sur le site web de Campus France

Dépenses admissibles	Dépenses non-admissibles
<ul style="list-style-type: none"> ● Frais de mobilité auprès du siège du partenaire en France (transports France/Italie, hébergement, restauration) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Séjours dans d'autres villes (françaises et italiennes) que celle du siège du partenaire ● Frais d'organisation d'évènements

N.B. Projets cofinancés → groupe italien financé par l'UIF
 → groupe français financé par **Campus France**

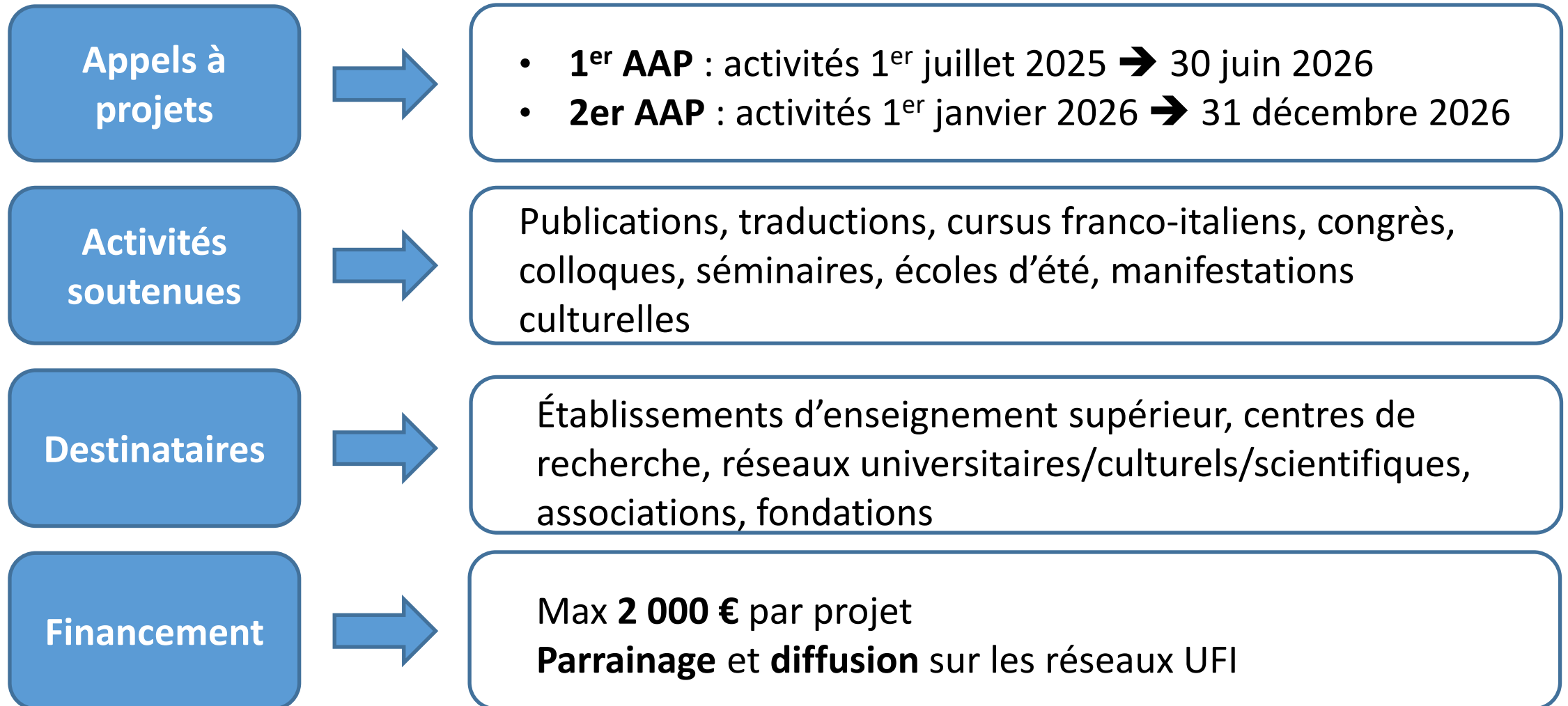
3.3. Programme PHC Galilée – Calendrier 2026

Publication AAP	mars 2025
Date limite	mai 2025
Résultats	décembre 2025
Période de déroulement des activités	1 ^{er} janvier 2026 - 31 décembre 2027

4. Label scientifique UFI



4.1. Programme Label scientifique UFI



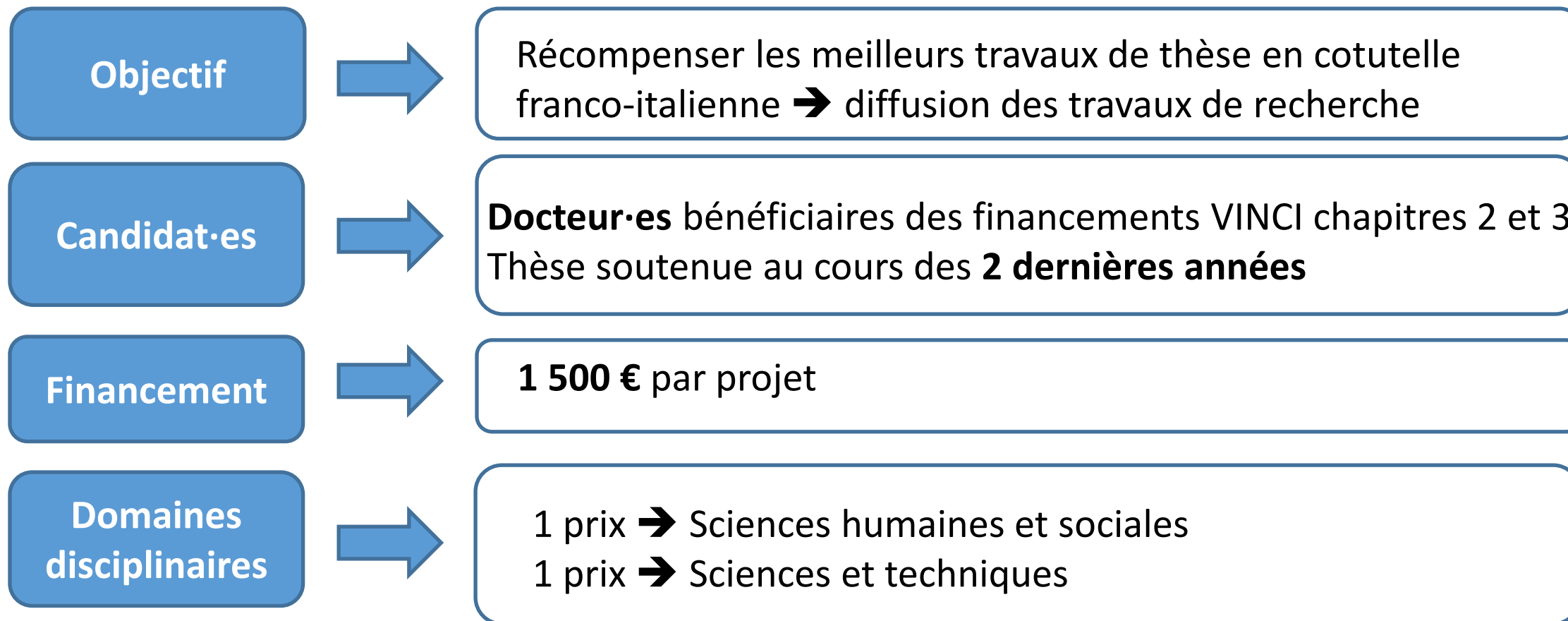
4.2 Programme Label scientifique UFI – Calendrier 2025

Publication AAP	15 janvier 2025
Date limite	14 mars 2025 à 12h00 – midi
Résultats	juin 2025
Période de déroulement des activités	1 ^{er} juillet 2025 - 30 juin 2026

5. Prix de thèse en cotutelle UFI



5.1. Prix de thèse en cotutelle UFI



Vainqueurs du Prix ➔ possibilité de faire publier les travaux par **UGA Éditions**, maison d'édition de l'Université Grenoble Alpes

5.2. Prix de thèse en cotutelle UFI - Calendrier 2025

Publication AAP	15 janvier 2025
Date limite	14 mars 2025 à 12h00 – midi
Résultats	juin 2025
Période de soutenance de la thèse	15 janvier 2023 - 14 mars 2025



Conseils pratiques pour le dépôt de candidature et le suivi

Dépôt des candidatures

- ➔ Candidatures enregistrées uniquement sur la **plateforme web Uniquet**
- ➔ Accès via le **lien** indiqué sur le site web de l'UFI
- ➔ **Instructions** sur le dépôt de candidature détaillées au **début du formulaire**
- ➔ Enregistrement en plusieurs fois ➔ sauvegarder une partie du formulaire rempli
➔ insérer login et mot de passe
- ➔ Formulaire de candidature à remplir obligatoirement avant la date et heure limite de clôture (clôture automatique de la plateforme)
Aucune candidature ne sera acceptée après la clôture



- Remplir le formulaire dans **les 2 langues (français + italien)**
- Joindre les **documents complémentaires** pour certains programmes



- Ne pas utiliser des **caractères non latins** (ex: caractères arabes, cyrilliques, idéogrammes)
- Ne pas insérer d'**images, graphiques, formes, tableaux**

Documents complémentaires

- ➔ Requis pour certains programmes
- ➔ A joindre au formulaire en ligne ou envoyer par email

AAP Vinci – Chapitre 2	Chaires franco-italiennes	Prix de thèse en cotutelle
<ul style="list-style-type: none"> ● Certificat d'inscription auprès de l'Etablissement français ● Certificat ou autocertificazione d'inscription auprès de l'Etablissement italien ● Convention de cotutelle signée par toutes les parties <p>A envoyer par email avant le 30 mai 2025</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Lettre d'acceptation signée par la direction des composantes impliquées (modèle disponible sur le site web UFI) <p>A joindre à la candidature en ligne</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● CV ● Thèse ● Résumé de 2 pages maximum ● Pré-rapport/procès-verbal de soutenance de la thèse ou document d'appréciation du président du jury <p>A joindre à la candidature en ligne</p>

Sélection des projets

Liste des projets sélectionnés
publiée sur le site web UFI



L'UFI envoie aux responsables
des projets
→ **Notification officielle**
→ **Règlement d'utilisation des
fonds**



La mise en place du projet peut
commencer



Règlement à signer/remplir par :

- **Responsable du projet** ou
direction de la structure
- Personne chargée du suivi
administratif et financier

Règlement à renvoyer à l'UFI
avant la date limite indiquée

Financement et compte-rendu final

Règlement d'attribution indique :

→ dépenses admissibles → modalités de versement des fonds → compte-rendu final

Programme	Versement des fonds
Programme Vinci Chapitre 1, 2 et 4	Versement de la totalité au début du projet Compte-rendu final à envoyer à la fin du projet
Programme Label scientifique UFI	
Programme Vinci Chapitre 3	Versement en fin de chaque année de la période de financement
Programme Chaires franco-italiennes	Versement en 2 deux parties : 1 ^{ère} tranche (60 % du financement) au début du projet 2 ^e tranche à la fin du projet, après envoi du compte-rendu financier final (maximum 40 % restants)
Programme PHC Galilée	Groupe français → Versement chaque année de la période de financement Groupe italien → Versement à la fin du projet, après envoi du compte-rendu financier final



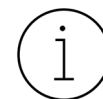
Contacts email



univ.italo-francese@unito.it



ufi@univ-grenoble-alpes.fr



Rester informé·es



Linkedin [UFI - UIF](#)



Facebook [UIF - UFI](#)



Pour en savoir plus
Visitez le site web UFI
et inscrivez-vous à
notre newsletter !

**Merci de votre
attention**